



Depuis 1987
KCM

NOS SUCCES FERONT TOUJOURS NOTRE DIFFERENCE



Conformément à la Réglementation Technique Nationale, la FFSA exige auprès des sociétés CRG et KCM, le retrait des manchons des châssis CRG Cadet N° d'homologation I 11 MC 01.

Tous les châssis possédant le manchon situé dans le longeron droit sous le palier moteur ne sont pas utilisables en course.

Afin d'assurer la remise en conformité des châssis suivant le cahier des charges d'homologation Minime-Cadet de la FFSA, le manchon doit être obligatoirement retiré à l'aide d'un extracteur. Son retrait peut être effectué soit par votre revendeur CRG ou par KCM (opération gratuite).

Merci de prendre rapidement contact avec votre revendeur ou avec KCM.

KCM,
6 RUE DE CRACOVIE
21000 DIJON
TEL:03 80 73 53 53
FAX:03 80 73 13 73
Mail : kart.kcm@wanadoo.fr
Web : www.kartkcm.com



CRG - France - 6, rue de Cracovie - 21000 DIJON



Tél. : 03 80 73 53 53 - Fax : 03 80 73 13 73

Email : kart.kcm@wanadoo.fr - Site : www.kartkcm.com